

# Procès-verbal n°16 de la Commission des Arbitres

Réunion du : 25/05/22  
14 h au siège du District

Présidence : M. BOUILLET Claude

Présents : MM. COLLAVALI Marie-Elisabeth – LAUGIER Jean-Marc – BOUTADE Christian – CABARDOS Jean Louis

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F*

*Toutes correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.*

## Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le PV 15 du 10/5/22

## Indisponibilité Arbitres

- POVEDA J : le 21/5
- BLAS D : 21 et 22/5
- RACHENNE G : le 21/5
- FABRE V : 26/5
- BESSE E : le 21/5
- VERQUERRE M : le 14/5

## Demande d'Arbitres

- ST PRIVAT : match du 21/5

## Courriers Reçus

- FC VAUVERT : félicitations à un arbitre
- MAS DE MINGUE : concernant la désignation d'un arbitre
- BOUSSFIHA R : absence du 14/5
- GAOUÏ S : désignation annulée du 21/5 : averti trop tard
- FC BAGNOLS PONT : concernant match U15 du 15/5
- DEBZA M : présent le 21/5
- LHUILLIER E : concernant désignation du 28/5
- OLIVIER N : absence du 11/5

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Le Président,  
BOUILLET Claude

Le Secrétaire de Séance  
CABARDOS Jean Louis

